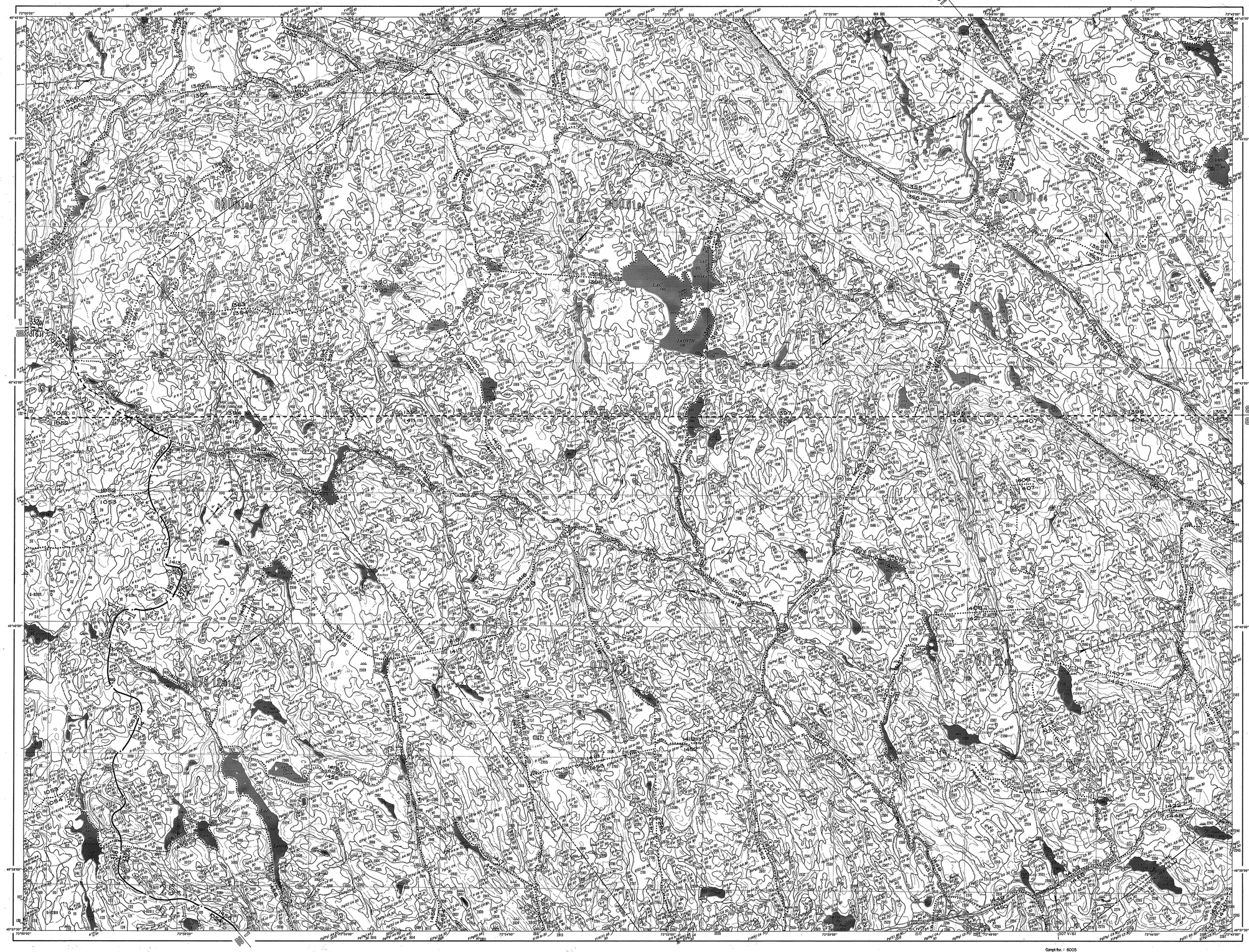

Compt for. : 6005
À jour : 1983

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapide, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe progressive de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à blanches totale	cbt
Coupe d'ensemencement et déploiement des tiges d'avenir	cde
Coupe par bandes	cpb
Bloqueé partiellement (dégagé ou à plat)	bpd
Plantation à racines nues	pln
Plantation à godets	plg
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Décorce commerciale	ecc
Récolte dans les tiges boisées (cédre de litres)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et ont une origine de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- (aucune essence composée prédomine)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à mélèze (plantation)
- à pruche
- à mélèze

PRÉSAPIN
- (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc)
- (aucune essence composée prédomine)
- à thuya (cèdre)
- à épinette
- à pruche
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette de Norvège)
- (plantation de pin sylvestre)
- à pin rouge

Sapinière
- (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée-tronc)
- (aucune essence composée prédomine)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à mélèze
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin blanc
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée-tronc)
- — avec pin rouge
- — et/ou sapin (s'ils occupent plus de 75% de la portée-tronc)
- — — avec thuya (cèdre)
- — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — — avec pin gris
- — — avec pruche
- — — avec pin blanc et/ou pin rouge
- — — avec sapin et/ou épinette blanche
- — (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée-tronc)
- — avec thuya (cèdre)
- — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — avec pin gris
- — avec pruche
- — avec pin blanc et/ou pin rouge
- — avec sapin et/ou épinette blanche
- — (plantation)

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portée-tronc)
- — avec thuya (cèdre)
- — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — avec pruche
- — avec pin blanc et/ou pin rouge
- — avec sapin et/ou épinette blanche
- — (plantation)

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portée-tronc)
- (aucune essence composée prédomine)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portée-tronc)
- (aucune essence composée prédomine)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze lorich)

MÉLÈZIN
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portée-tronc)
- (aucune essence composée prédomine)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze lorich)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1-Pg	F1-Pg
— — — — — avec pin blanc	F1-Pb	F1-Pb
— — — — — avec pin rouge	F1-Pr	F1-Pr
— — — — — avec résineux	F1-R	F1-R
— — — — — avec sapin	F1-S	F1-S
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB-E	BB-E
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB-E	BB-E
— — — — avec pin gris	BB-Pg	BB-Pg
— — — — avec pin blanc	BB-Pb	BB-Pb
— — — — avec pin rouge	BB-Pr	BB-Pr
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ-Pb	BJ-Pb
— — — avec pin rouge	BJ-Pr	BJ-Pr
— — — avec résineux	BJ-R	BJ-R
Peupliers avec sapin	Pe-S	Pe-S
— — avec pin gris	Pe-Pg	Pe-Pg
— — avec pin blanc	Pe-Pb	Pe-Pb
— — avec pin rouge	Pe-Pr	Pe-Pr
— — avec épinette noire ou rouge	Pe-E	Pe-E
— — avec résineux	Pe-R	Pe-R
Érablière rouge résineuse	Er-R	Er-R
Érablière résineuse	Er-R	Er-R
— à sapin	Er-S	Er-S
— à pin rouge	Er-Pr	Er-Pr
Mélangés à feuillus tolérants	M-Ft	M-Ft
— — sur station humide	M-Ft	M-Ft

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- sur station humide

Bouleau à bouleau blanc
- (plantation)

Bouleau à bouleau blanc

Peupliers

Érablière rouge
- à bouleau blanc
- à bouleau blanc
- à bouleau jaune
- à feuillus
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Plantation d'érable à sucre
- de bouleau jaune
- de peuplier
- de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	80-30	30-80
50	61-80	90-30	30-90
70	81-100	100-30	30-100
100	101-120	120-50	50-120
120	121 et plus	120-70	70-120

FORÊT RÉGULIÈRE

Jeune inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements inégalité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vieilleuse inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 30 et 90 cm; autres peuplements inégalité des tiges entre 30 et plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ—HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	30m	25m	3	20m	4	7m	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5		6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5		6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5		6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5		6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 et plus	e

Quantifier entourée de pentes > 31%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

31E(13) 03 10 m 3 — classe de perte; classe d'âge; perturbation; classe de densité; classe de densité; sous group d'essences; groupement d'essences; classe de pente; code de l'origine; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - FOR INTERNATIONAL LTÉE
SIGNATURE: Gaston Gélinas

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne : 1982; Année de publication : 1983; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/3/83, 1/10/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 25-1*
Unité d'aménagement: 1*
Unité de sondage: 000 01 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 33 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1353*
Région écologique: 8h*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-A-14 S.E. S.O.	32-A-15 S.E. S.O.	32-A-16 S.E. S.O.
32-A-11 N.E. S.E.	32-A-10 N.O. S.O.	32-A-9 N.E. S.E.
32-A-6 N.E. S.E.	32-A-7 N.O. S.O.	32-A-8 N.E. S.E.

32 A/10 N. O.

2

UG 25